Archives départementales de l'Oise

3E282/36 - GOUVIEUX - - NMD - 1908 - Vue 60/162

I see soil need land had to have need to chair on the state of the soil of the	The day of the state of the sta	de avil. Crail he quotte uni mil nun cent huit he Main, si priving le private aut que nous avous segui, g. p. p. e cory L'an mil may cent huit, to new Mari, à cinq Deris de heure nu tris, heure légal, revruit nous Flettry Verles Alphonsime factor, Movire et afficie à l'obstavir às comments In forme remaragne ont compans Verlet tedrien, aux orringt neuf de 65 ann. The repute co-apie nomiale à foresteur, fois Alphonsime agré de que année et Merten Merie Alphonsime agré de que année et Merten Merie Alphonsime agré de que année et Merten Merie Enquer re volume, remicilié à Christilly (vis) fills Sol site réferent lesquels nous out orders que Serle La grosson sinne, agré de pouverne, de le sons indivison profession, domicilié à specieur, nous de sons mondayson de des min en mit heut cent querante tou à Cites le mellovie, fille légitime Terlet blienne et de Merchand Mertin filme de la little des para
and freeze for present the color from the second freeze for the second of the second o		